

Décembre 1999, Tempête sur Versailles, Chronique d'une émotion

Texte publié dans [Ethnologies comparées](#), (N°4, printemps 2002).

Les gens s'agglutinaient aux grilles, ils pleuraient, c'était un désastre, on se serait cru à un enterrement.

A propos du parc du château de Versailles, Marie-Pierre, Paris, juin 2001.

26 décembre 1999, Trianon, Versailles. Le jour ne s'est pas encore levé mais le bruit, « insoutenable », réveille le jardinier en chef du château et sa femme. « On avait l'impression que les fenêtres allaient exploser », explique-t-elle. Son mari sort pour constater ce qui se passe. Dehors, « les arbres se vrillaient et tombaient » se souvient-il. Il y a des branches partout, les allées sont bloquées, la circulation dans le parc impossible. M. Astier, président de l'établissement public est prévenu et arrive aussitôt. Il est 7 heures 30, le vent se calme déjà. Le paysage est « apocalyptique ». Tous trois sont stupéfaits, que faire ? Il faut se mettre au travail : faire l'inventaire des dégâts, commencer à dégager les voies de circulation dans le parc, M. Astier prévient la préfecture, le parc du château sera fermé jusqu'à nouvel ordre.

LA tempête. L'événement surgit des mémoires à cette simple évocation. En effet, chacun se souvient aujourd'hui des grands vents, il y a deux ans déjà, qui balayaient la France, causant de nombreux dégâts sur leur passage ; les cadeaux de Noël à peine déballés, chacun découvrait sous sa fenêtre ou à la télévision, les conséquences d'un véritable séisme. Pylônes électriques à terre, routes barrées, communications téléphoniques interrompues... les traces concrètes des dégâts causés par les vents étaient immédiatement perceptibles pour tous et ce d'autant plus, que deux jours plus tard, le 28 décembre, une seconde vague traversait plus au sud le territoire national.

Les conséquences économiques et humaines promettaient alors d'être très lourdes ; en deux jours, il y avait déjà eu 92 morts. Mais, comme le remarque Jean-Didier Urbain([NOTE 1](#)), ces victimes ont été curieusement peu médiatisées. La thématique de l'atteinte au patrimoine fait en effet dès les premières semaines de janvier les titres des journaux. Les traces du passé, destinées aux générations futures ont été touchés et leur destruction, en quelques heures, semble produire la stupeur. De Notre-Dame au Panthéon, les plus grands monuments parisiens ont effectivement subi des dégâts. Nous constatons pourtant un relatif désintérêt à l'égard du bâti, oublié lui aussi derrière le constat de la mise à mal d'un autre pôle patrimonial : le végétal. Dans la presse écrite, les monuments cèdent largement la place aux arbres, érigés en victimes de la tempête, identifiée comme une « catastrophe naturelle ». Trois millions d'arbres sont par terre, il va falloir nettoyer, replanter et si l'impact économique est évoqué, c'est pour souligner l'ampleur des dégâts causés au milieu naturel et tout particulièrement à la forêt.

Les arbres, au premier plan d'une émotion partagée, semblent trouver à cette occasion un statut nouveau puisque longtemps destinés à produire de la matière première, ils deviennent dans les discours, plus que des arbres, des êtres vivants qu'il faut protéger et conserver. Chacun cherche à comprendre et s'interroge : la nature se rebelle-t-elle ? Fait-elle « payer une dette » ? La presse se fait largement l'écho de ces interrogations.

Ce renversement mérite d'être interrogé, car si les travaux de chercheurs consacrés aux monuments sont multiples et divers, peu se sont penchés sur la place du végétal en tant qu'objet patrimonial et les ouvrages respectivement dirigés par Henri-Pierre Jeudy (1990) et Françoise Dubost (1994) dans la collection Ethnologie de la France de la Maison des Sciences de l'Homme, restent des exceptions sur ce sujet. Les réactions suscitées par la tempête nous offrent donc l'occasion d'approfondir ce point.

Derrière ce cadre général, le parc du château de Versailles paraît, comme l'annonce le journal *Le Parisien* dès les jours qui suivent la tempête, prédisposé à devenir le « symbole du désastre » ([NOTE 2](#)). Dans la tourmente et l'inquiétude, puis plus largement tout au long de l'année qui s'écoule et des commémorations qui s'organisent, ce lieu occupe le devant de la scène et s'impose comme une évidence au sein de la masse éditoriale ([NOTE 3](#)). La presse écrite n'est pas seule à lui porter une attention particulière. Photographié, filmé sous tous les angles, il inonde les médias. Tout le monde a pu voir les immenses colonnades d'arbres effondrées dans les allées, les branches enchevêtrées qui obstruent l'ordre méthodique des jardins de Le Nôtre, images accompagnées d'un commentaire récurrent, 10000 arbres sont à terre. Brutal, précis et énorme, le nombre confirme l'importance du sinistre. L'ensemble des médias nationaux s'en fait l'écho, avec une insistance qui fait du parc une figure symptomatique des attentions nouvelles à l'égard du végétal et dépasse notre frontière puisque l'information se répercute à l'échelle internationale ([NOTE 4](#)). Mais s'agit-il uniquement d'un fait médiatique ? Force est de constater que non car si personne n'a pu échapper à cette information, chacun semble l'avoir enregistrée volontiers et l'omniprésence de la presse ne doit pas nous faire négliger ce qui se passe à cette période à Versailles.

Au château, le personnel réagit, les accès sont fermés, il faut nettoyer, sécuriser les allées. Personne ne peut plus franchir les portes du parc. Marie-Pierre, dont la famille habite à Versailles, se souvient être allée rendre visite à son lieu de promenade privilégié une semaine après la tempête : « Les gens s'agglutinaient aux grilles, ils pleuraient, c'était un désastre, on se serait cru à un enterrement ». Mais les Versaillais ne sont pas seuls touchés puisque au même moment, le 29 décembre précisément, sur le site internet du château, une américaine propose son aide. « How can we help you ? » demande-t-elle. Les témoignages de sympathie affluent ainsi de partout, révélant une émotion tant nationale qu'internationale ; un élan populaire se met en place pour venir en aide au parc sinistré et devenu l'objet d'une affection particulière. Face à la catastrophe naturelle, face au sinistre, la solidarité se dessine comme une riposte. Le château répond à ces offres spontanées et, à peine une semaine après le « désastre », sous le patronage de Jacqueline Beytoux, un comité de soutien voit le jour pour aider au financement des replantations. Rapidement, une page spéciale tempête est insérée sur le site internet du château ; une souscription, lancée par l'établissement public sous le titre « 10000 arbres pour Versailles », propose de collecter les fonds nécessaires et offre à tous la possibilité « d'adopter » un arbre. Le prix de cette adoption est fixé à 1000 francs, le parrain reçoit en échange de sa contribution un parchemin nominatif et un plan de localisation du filleul végétal. La campagne, abondamment relayée par la presse, est prise en

charge par le service communication du château(NOTE 5) et l'opération s'avère un succès. Elle génère une abondante correspondance, des milliers de lettres, accompagnées ou non d'un règlement, parviennent alors au château et les dons affluent du monde entier pour aider à la reconstitution du parc. Béatrice envoie ainsi au mois de janvier 2000 un chèque de 2000 francs pour, dit-elle, « conjurer le mauvais sort ». Béatrice est versaillaise, elle a vu les dégâts :

« Je me suis rendue sur l'esplanade regarder l'enfilade du tapis vert. Quel désastre pour 'mon' jardin du Roy particulièrement. Bon courage, je suis fille d'horticulteur qui était spécialiste des espèces rares. Je suis touchée ».

Mais plus loin, Maurice, qui habite Montpellier, se dit lui aussi « sensible à la terrible tempête qui a ravagé en parti le parc de Versailles » ; Marcie, de Reileich aux États-Unis est également désolée : « We are so sorry to hear your loss » et M. Yu, de Shanghai, adopte deux arbres pour « exprimer [son] attachement, [sa] tristesse face à la catastrophe naturelle ». Cartes de visite, petits mots et longues lettres manuscrites ou dactylographiées s'accumulent peu à peu au service communication du château. Ces écrits sont un des lieux d'expression de l'émotion générée par la perte des arbres : la compassion, la peine, mais aussi le plaisir de participer à une œuvre utile s'y inscrivent. Le plus souvent, on se contente de signer un chèque de 1000 francs, dans l'attente du certificat d'adoption mais chacun peut également y faire part de requêtes personnelles, d'attentes particulières. On adopte un arbre, pour soi ou pour l'offrir. On émet parfois des vœux sur le lieu de sa plantation, on voudrait pouvoir le choisir, venir le planter. Pour Élodie, cette attente prend la forme d'une injonction :

« Merci de me tenir au courant de l'emplacement précis de l'arbre par courrier ou par mail. Enracinez le bien, merci !!! » (Élodie, message internet, mars 2000).

Certains font part de souhaits plus précis, espèrent une essence particulière, évoquent leurs futures visites :

« Dans la mesure du possible, nous souhaiterions qu'ils soient replantés à proximité de la ferme de Gally où nous avons passé de si bons moments avec nos enfants. Nous serions donc heureux d'y retourner et de leur montrer. ... Et s'il s'agissait d'un chêne alors ! » (M. et Mme A. Hauts-de-Seine, lettre, novembre 2000).

Les détails et la connaissance des lieux signent une familiarité avec le parc chez certains donateurs. Mais la proximité géographique ne semble pas la seule condition requise puisque être informé de la localisation de l'arbre est une attente quasi systématique de l'ensemble des souscripteurs, quelles que soient leurs origines.

Au mois de juin 2001, l'établissement enregistrait 2571 souscriptions de donateurs français et 965 étrangers, soit un total de 3536 dons pour la plantation de nouveaux arbres. En janvier 2002, la souscription continue encore et son ampleur étonne ceux-là même qui en sont à l'origine car il faut répondre aux attentes et demandes parfois imprévues de chacun, répondre aux courriers, traiter les chèques, envoyer les reçus fiscaux, les invitations. Aujourd'hui, les replantations se poursuivent grâce au soutien financier de personnalités du monde politique et du spectacle, au mécénat de grandes entreprises, aux dons modestes des nombreux parrains.

Personnel d'État, Versaillais, journalistes, donateurs anonymes et personnalités, semblent unanimes pour conjuguer leurs efforts en faveur des arbres dans une conjonction du local et du lointain qui mérite d'être étudiée de plus près. En effet, Versaillais et Américains participent massivement et telles des poupées gigognes, les échelles de distances s'emboîtent du plus près au plus loin. Les « citoyens du monde »(NOTE 6), voisins ou éloignés, se rencontrent sur la scène d'une passion, qui tout à la fois locale et mondiale, transcende les frontières spatiales et sociales.

Mais analyser la passion à l'œuvre, c'est envisager ce phénomène en tant que processus émotionnel(NOTE 7), ce qui suppose d'en repérer les indices, d'aborder derrière l'intérêt accordé à Versailles et son parc, les signes d'une émotion. Or les manifestations corporelles des sentiments, les pleurs, la colère, les tremblements, modes d'expression des sentiments immédiatement perceptibles de l'extérieur, sont devenus inaccessibles à l'observation. Aujourd'hui, les indices matériels de la tempête sont presque effacés dans le parc ; les promeneurs longent le grand canal d'un pas paisible et rien ne suggère plus la « tragédie » passée, les familiers des jardins ont repris leurs habitudes, pique-nique, balades en famille, jogging le soir... Il nous faut donc aborder le phénomène de manière indirecte à travers les traces qu'il a pu laisser.

Passé le temps du choc et de la stupeur, les discours sont devenus plus sereins. La mémoire joue des cadres(NOTE 8) qu'elle utilise et les témoignages, sources orales, se couvrent progressivement d'un voile, dont la texture s'épaissit ou tout au moins se transforme au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête dans le temps. Personne n'a pour autant oublié ce qui s'est passé et la sémantique du cataclysme utilisée au lendemain du sinistre demeure très présente dans les discours, ils évoquent « les allées décimées », le « désastre », « l'horreur ». Nombreux sont ceux qui se souviennent et restent marqués par cette journée de décembre 1999 ; « c'était un dimanche matin », précise-t-on.

Ces mémoires mouvantes s'ajoutent au premier corpus, formé par les lettres conservées au château d'une part et par la revue de presse des articles consacrés au parc depuis décembre 1999 d'autre part où l'écriture intervient comme un des cadres de l'analyse. A la prise de distance induite par le temps qui efface les souvenirs et refroidit le vécu, vient s'ajouter celle imposée par l'écrit. Ces matériaux divers ont tous, à leur manière, à faire avec la mémoire.

A ces mémoires, à la fois individuelles et collectives mais dont la profondeur temporelle n'excède pas le temps vécu des témoins, s'oppose une mémoire profonde et ancrée dans l'histoire d'un lieu hors du commun. Car Versailles est en soi « lieu de mémoire »(NOTE 9). Cet attribut s'impose à chacun, le château de Versailles et le parc dessiné par Le Nôtre résonnent comme autant de vestiges d'un passé commun et partagé. L'objet étudié ne se réduit donc pas au parc dévasté. L'inscription du domaine sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979 témoigne de sa notoriété internationale et y participe. Le site accueille chaque année 3 millions de visiteurs – l'accès au parc est libre et les promeneurs n'y sont pas comptabilisés mais les estimations en supposent 10 millions. Le lieu n'est pas ordinaire. Mais dans quelle mesure la référence historique motive-t-elle les dons ? Autrement dit, la notoriété et l'attrait touristique suffisent-ils à expliquer les marques d'affection à l'égard des arbres du parc ? L'espace boisé qui ceinture le château est devenu un point d'orgue, c'est autour de lui que s'est cristallisé l'événement, et les mécanismes qui sous-tendent cet élan collectif restent largement inexpliqués. A la fois objet de consensus, vecteur du soutien international et

symptôme d'une considération nouvelle à l'égard des milieux dits « naturels », la passion décline ici trois désinences d'une émotion qui s'enracine dans l'arbre.

Deux ans après, des lettres parviennent et s'accumulent toujours au château et leur inventaire n'est pas clos, c'est donc avec un corpus élastique que cette recherche doit composer. Cette élasticité complique l'analyse d'un événement qui, se prolongeant dans le temps, ne se refroidit pas encore tout à fait. En outre, aborder l'émotion à l'œuvre, c'est parvenir à démêler les fils tissés entre tous ses acteurs, tenter de comprendre les enjeux de leur convergence en un lieu singulier.

Nous l'avons vu, les protagonistes sont multiples, leur nombre semble infini, leur diversité surprend. Mais ce même désir, planter « son » arbre dans un parc prestigieux, traduit un intérêt partagé et rassemble des individus sans liens apparents dont le seul point commun semble être le souvenir de l'événement. Le hasard, l'imprévisible sont ici source d'un élan patrimonial, comme si la tempête avait rendu possible l'enracinement physique dans cette terre historique. La motivation pour le don et la projection de chacun dans l'arbre adopté constituent un ciment des mémoires individuelles, réunies en matériaux pour la construction d'une mémoire collective incarnée dans le parc du château de Versailles. A travers les demandes formulées lors de l'adoption, les lieux privilégiés pour la plantation du « filleul » ou le projet avoué d'une future visite, émergent d'autres enjeux dont il s'agit de dénouer les ressorts symboliques. Reste également à comprendre pourquoi le désir d'enracinement en ce lieu trouve aujourd'hui un écho aussi large alors qu'il y a dix ans, une autre tempête y était passée pratiquement inaperçue. Les énigmes posées par cette passion restent nombreuses mais les premières investigations soulèvent une question essentielle : les racines plantées dans la terre versaillaise ne sont-elles vraiment que végétales ?

Véronique Dassié

NOTES

NOTE 1 Propos recueillis par Emmanuel Davidenkoff pour le journal Libération du mardi 26 décembre 2000.

NOTE 2 Sous ce titre, le quotidien dresse le 09 janvier 2000 l'inventaire des conséquences de « la violente tempête qui a frappé l'Île-de-France ».

NOTE 3 La revue de presse réalisée n'est pas exhaustive. Mes analyses reposent essentiellement sur la lecture d'article du Parisien, du Monde, du Figaro et de Libération ainsi que celle d'hebdomadaires ou mensuels ayant consacré une page importante à la tempête comme Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Télérama ou Géo.

NOTE 4 Le 28 décembre 1999, ABC News et CNN évoquent Versailles à propos des dégâts causés par la tempête en Europe.

NOTE 5 L'État gère « l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles », constitué de divers services tels que le service communication, celui des jardins du château et celui des jardins des Trianon, particulièrement sollicités pour cette enquête. Je profite de cette occasion pour remercier M. Astier, Cottin et Baraton ainsi que Mmes De Lestrangé et De Tudert, pour leur accueil et leur précieuse collaboration.

NOTE 6 Sur la page « souscription internationale » du site internet du Château de Versailles, l'appel est lancé à 'chaque citoyen du monde'.

NOTE 7 Ce projet s'inscrit dans un programme de recherche plus vaste mené par l'équipe du

LAHIC sur le thème des « émotions patrimoniales ».

NOTE 8 L'émotion semble ici devoir s'articuler intimement avec la mémoire et la dimension collective du phénomène observé impose cette allusion aux travaux de Maurice Halbwachs (1994 ; 1997).

NOTE 9 Le deuxième volume des Lieux de mémoire, « La nation », consacre trois contributions à ce lieu (cf. Nora, 1986).

Bibliographie

DUBOST Françoise, 1994, Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial. Paris : MSH.

JEUDY Henri-Pierre, (dir.), 1990, Patrimoine en folie. Paris : MSH.

HALBWACHS Maurice, 1994, Les cadres sociaux de la mémoire. Paris : Albin Michel.

HALBWACHS Maurice, 1997, La mémoire collective. Paris : Albin Michel.

NORA Pierre (dir.), 1986, Les lieux de mémoire, t. II, La nation. Paris : Gallimard.